

Lettres patentes

De Charles Fils aîné et Lieutenant
Du Roy de France

Qui augmentent le prix d'un marc d'argent qui
sera apporté Es monnoyes a proportion
de l'adrop

Du 22^e de 1356

Charles aîné Fils et
Lieutenant du Roy de France Duc
de Normandie et Dauphin de
Viennois a nous amez et secour-
seur Generaux Maîtres de ces
monnoyes salut et Dilection
Peuvin vous faire savoir que nous
par tres grande et bonne delibon
du Conseil et pour la tres
grande necessité et besoin qui est
en ce present d'avoir ^{les} tres

grandes et bonnes finances. Et
plus que les ^{bonnement} pources pour la
tution et deffense du Royaume
et afin que les monnoyes ou
aucunes d'elles ne puissent ou
doyen choir en l'hommage et
quoy plus puisse et doye estre
fait bon et grand ouvrage auont
ordonné et ordonna par ces
presentes quil soit donné a tous
Changeurs et marchands frequentans
les dites monnoyes de Chacun marc
d'argent quilz apporteront en
justes auant a 3. s. de hoy dit
et nommé argent le Roy et de
tout autre marc d'argent
a douze deniers de hoy ou environ
en ville que de hoy aux vaisseaux
et autrement 2. s. Tournois de
Crie outre le prix que l'on y
donne a present, les afeaux
quilz auront de Chacun

d'argent allayé a trois
 parties d'argent de ess, huit
 parties d'ore pour Cournoie
 et de tout autre marc d'argent
 blanc a douze deniers de loy
 ou meilleur si comme de pure
 d'ore de huit parties d'ore sept
 parties Cournoie si vous en
 mandons. Et vitemen enjoignons
 a vous a chacun de vous
 que tantost et sans delay
 en leu ou vous toutes
^{les parties} choses les autres vous faites
 donner a tous changeurs et
 marchandz les plus entous
 marcs d'argent de pure
 d'ore si diligemment et en
 telle maniere que'il n'y ait deffaut
 Lesquelles dites monnoyes ou
 aucunes d'elles n'ayent
 cause de Chier en Chomeye

De ce faire a vous et a
Chacun de vous donnons
pouvoir autorité et mandement
special par la teneur de ces
presentes, donnee au Louvre
le qualitee de Notre Vice
Cherch ^{Seigneur} Lorie le 22. 8. 1356.
ainsi signe par monsieur ^{Quis}
Le Due de Seris